

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08 Juin 2015

Date de convocation : Le 1^{er} juin 2015
Date d'affichage : Le 15 juin 2015
Nombre de conseillers : En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 15

L'an deux Mil quinze, le vingt-six mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard DE SAINT RIQUIER, Maire.

Etaient présents : Monsieur DE SAINT RIQUIER Gérard, Monsieur SOMON Laurent, Madame ETEVE Elisabeth, Monsieur PATTE Didier, Monsieur Guy LARGY, Monsieur Hervé LOEUILLET, Monsieur Claude HEMON, Madame PAULINO Maria-Hélène, Madame DECAUDIN Virginie, Madame NOWACZYK Céline, formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents excusés :

Madame LECLERCQ Christelle donne pouvoir à Madame DECAUDIN Virginie
Monsieur DUBOIS Stéphane donne pouvoir à Monsieur Laurent SOMON
Monsieur POIGNANT Frédéric donne pouvoir à Madame NOWACZYK Céline
Madame SUROWIEC Audrey donne pouvoir à Madame Maria-Hélène PAULINO
Madame RANSON Virginie donne pouvoir à Madame Elisabeth ETEVE

Monsieur Guy LARGY a été élu secrétaire de séance.

* * *

Le Maire procède à la lecture du compte rendu précédent. Il est approuvé à l'unanimité.

Il demande à l'assemblée la possibilité d'ajouter des sujets à l'ordre du jour. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte cette sollicitation à l'unanimité.

Présentation par la commission SAPIN et l'assistant à maîtrise d'ouvrage des offres reçues pour la délégation de service public du service assainissement.

Le Maire accueille la société VERDI qui a assisté la commission SAPIN dans la procédure de renouvellement de la délégation du service public de l'assainissement.

Après un rappel de la procédure, Mme FEDDAL, représentant la société, expose les choix qui s'offrent au Conseil municipal. Elle détaille les propositions des deux candidats que sont VEOLIA et IKOS HYDRA.

Le Maire donne ensuite la parole à Mme ETEVE, présidente de la commission SAPIN, qui rappelle les avantages et les inconvénients d'une gestion en régie ou en affermage.

Les documents nécessaires à l'étude des offres des candidats sont remis à chaque conseiller

Proposition d'achat de parcelles

Le Maire informe l'assemblée qu'il a reçu, à sa demande, le notaire chargé des affaires de Mme GARNIER qui souhaite connaître les intentions de la commune quant à l'achat des parcelles G 288-289-290 et 304.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal propose à l'unanimité de se porter acquéreur de ces parcelles pour la somme de 110 000.00€.

Demande de subvention exceptionnelle du club hippique Boulonnais

Le Maire présente à l'assemblée la demande de subvention exceptionnelle du club hippique boulonnais portée par M. Eugène DETAPPE, qui se charge chaque année de l'organisation du concours de chevaux boulonnais. Les indemnités des éleveurs ayant été supprimées, les concours de chevaux sont appelés à disparaître.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'accorder 15.00€ par cheval aux éleveurs concernés pour leur venue à BERNAVILLE à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

M. DE SAINT RIQUIER rappelle à l'assemblée qu'un forum des services à la personne se tiendra le mercredi 17 juin 2015 à l'initiative de la Communauté de communes et de M. DANVIN, responsable de la MARPA.

Mme NOWACZYK informe de la possibilité de contacter la mairie de Vignacourt pour obtenir les coordonnées d'une poissonnière.

Clôture de la séance à 21h30

Le Secrétaire de séance,

Guy LARGY



Le Président de séance,

Gérard DE SAINT RIQUIER

